

MES DÉMARCHES

Création d'une terrasse de plein pied

Les pièces à fournir en complément du Cerfa Déclaration Préalable :

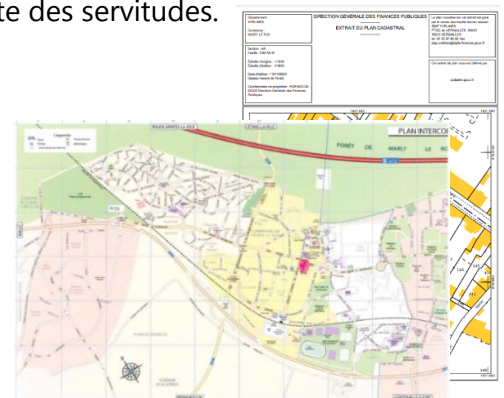
DP1 Le plan de situation

Le plan de situation du terrain permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé le projet. Il permet également de savoir s'il existe des servitudes.

Il doit comporter :

- L'orientation (direction du Nord) ;
- L'indication de l'échelle ;
- L'emplacement du terrain.

Vous pouvez vous le procurer sur cadastre.gouv.fr, ou sur le site de Noisy-le-Roi dans : Mes Démarches – Urbanisme – Cadastre et Plan.

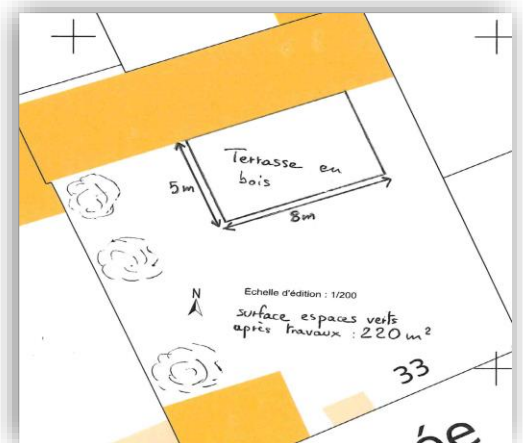


DP2 Un plan de masse

Le plan de masse présente le projet sur la totalité de la parcelle. Il permet de vérifier que le projet de terrasse respecte la superficie d'espace vert de pleine terre sur l'unité foncière (chapitre 3.3 du plan local d'urbanisme relatif à l'espace verts de pleine terre).

Il doit comporter :

- L'orientation (direction du nord) ;
- L'indication de l'échelle ;
- L'emplacement de la terrasse et ses dimensions
- Le traitement du sol
- La surface des espaces verts restant après travaux ;
- Les arbres existants en indiquant ceux conservés et supprimés et ceux qui doivent être plantés ;



Vous pouvez utiliser comme support un plan du cadastre pour réaliser le plan de masse de votre projet.

DP5 Une représentation de l'aspect extérieur

Une photographie de l'état existant avant-projet.



DP6 Un document graphique d'insertion

Il permet d'apprécier l'insertion de la terrasse par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages pouvant prendre la forme d'un dessin ou d'un photomontage.



DP7 Une photographie dans l'environnement proche

Elle permet de situer le terrain dans l'environnement proche avec les constructions avoisinantes.

Cette photographie montre la façade des constructions avoisinantes, les arbres existants...



DP8 Une photographie dans le paysage lointain

Elle permet de situer le terrain dans le paysage lointain à l'échelle de la rue.

Cette photographie montre l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades.



DP11 Une notice

Elle décrit l'ensemble des matériaux utilisés et la couleur de la terrasse ainsi que les modalités de mise en œuvre et d'exécution du chantier.

Attention, les illustrations de ce document sont données à titre d'exemples. Selon les particularités de votre projet, il pourra vous être demandé des compléments d'informations.

*Le délai d'instruction est porté à **2 mois** lorsque le dossier est déposé **complet**.*